



Cette année, la commune de Molac est chargée d'organiser le recensement général de la population qui se déroule tous les cinq ans, sous l'égide de l'INSEE.

Ce recensement de la commune est obligatoire, et permet de mieux connaître l'évolution de sa population, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **18 janvier 2024**.

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera au domicile de chaque Molacois à compter de cette date.

## LA COMMUNE RECRUTE 3 AGENTS RECENSEURS :

Dans le cadre de la campagne de recensement 2024, la Mairie recrute trois agents recenseurs pour la période du **2 janvier au 29 février 2024**

- Vous avez un bon relationnel et une grande rigueur organisationnelle,
- Vous êtes disponible, y compris en soirée et le samedi
- Vous avez le permis B et vous possédez un véhicule
- Vous avez un téléphone portable

**Vous souhaitez postuler : adressez votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 24 novembre 2023**

- Par courrier à Mme Le Maire, 8 rue Jollivet 56230 MOLAC
- Ou par mail : [secretaire.generale@molac.bzh](mailto:secretaire.generale@molac.bzh)

---

## RELAIS POSTAL COMMERCANT

**Le Verre au centre situé au 3 place de l'église est devenu depuis le 10 octobre dernier un Relais Postal commerçant.**



Les usagers Molacois peuvent continuer à réaliser l'essentiel de leurs opérations postales : timbres, dépôts et retraits de lettres et colis, objets recommandés, réexpédition du courrier.

Un problème administratif ne permet pas pour l'instant de réaliser des opérations bancaires. Nous espérons que la situation évoluera.

Pour l'instant des solutions existent :

- Le dispositif « Allo facteur » directement via le numéro de téléphone 3631 ;
- Les clients de la Banque Postale peuvent aussi commander 48 heures avant directement auprès de leur facteur, une somme allant jusqu'à 150€.

Vous pouvez vous rapprocher de la factrice Elodie pour la tournée du Bourg, de Stéphane pour toute la partie Ouest de la D5 ou de Pauline pour le reste de la commune. Il y a simplement un formulaire à compléter avec le facteur et la somme demandée sera remise en mains propres à domicile.

---

## ELAGAGE

Il appartient à tout propriétaire riverain d'une voie communale d'élaguer ses plantations chaque année en dehors des périodes de montée en sève. Pour la sécurité des usagers et la santé de nos routes, il est nécessaire de couper les branches à l'aplomb des routes sur une hauteur de 5 mètres.

**Dans le cas où les propriétaires négligeraient de se conformer à ces prescriptions :**

- **Un courrier leur sera adressé,**
- **A compter de la réception du courrier un délai sera imparti pour réaliser les travaux,**
- **A la fin de ce délai, si l'élagage n'est pas réalisé la commune sera dans l'obligation de faire exécuter les travaux aux frais du propriétaire.**

---

## MEDIATHEQUE - MOLAC

**Samedi 18 novembre** : un atelier Furoshiki (emballage en tissus) sera organisé par Questembert Communauté à la médiathèque dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets.

Courant décembre organisation d'un escape game de Noël par Marie, médiathécaire (date précisée ultérieurement).

Une fermeture exceptionnelle de toutes les médiathèques du réseau pour le changement de logiciel et la formation de tous les bénévoles et bibliothécaires est prévue du 20 au 25 novembre 2023.

La médiathèque sera également fermée pour congés de fin d'année du 23 décembre au 2 janvier.



# GRANDE BRADERIE DE NOËL à MOLAC

croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



(Jouets, cadeaux, vêtements d'hiver)\*

Dimanche 19 novembre 2023 de 10h à 17h  
salle la Bruyère

\*Les recettes de la vente seront utilisées pour venir en aide aux personnes en situation précaire sur le territoire.



«Telle est ton idée»,  
collectif accrédité  
AFM Téléthon

9 décembre : Place de l'église de 10h à 19h

9 décembre

LE QUINQUIZIO

Vente de boules de pain  
Animations dès 10h



## RANDO DU TELETHON

PEDESTRE : 5, 9, 11,  
15 ou 17 km  
VTT : 25, 38 ou 45 km  
CYCLO : 30 ou 60 km

Dimanche 12 Novembre  
départ salle la Bruyère à  
partir de 8h

Vente  
d'huîtres  
bar l'Escale

Marché de  
Noël

Atelier  
srapbooking  
Salle la Bruyère  
de 10h à 12h

Cuisson petits  
pains choco au four  
Rue de la Forge

Passage  
« défi  
voie verte »  
(VTT)

A partir de 14h : défilés de vieilles voitures, animation musicale avec  
« les bateliers de Cézac » (chants marins), distribution des bonbons par le Père Noël

Dès 18h vente de repas à emporter (terrines, jambon à l'os/frites, far)

## REUNION PUBLIQUE

Jeudi 23 Nov.  
14h à la salle  
La Bruyère

## SANTÉ

Le CCAS de MOLAC a signé une convention de partenariat avec l'assureur AXA afin de faciliter l'accès à une complémentaire santé pour tous.

Ce dispositif s'adresse à toute personne n'entrant pas le cadre des contrats collectifs des salariés.

L'offre est simple, accessible à tous, sans questionnaire médical ni limite d'âge.

Le seul critère est d'être domicilié ou de travailler sur la commune.

Le rôle du CCAS est uniquement facilitateur de cette opération.



## CREATIONS DU SERVICE TECHNIQUE

### Permanence des élus :

Samedi 4 novembre  
Manuela PERRON  
4<sup>ème</sup> adjointe

Samedi 18 novembre  
Frédérique GRIFFON  
2<sup>ème</sup> adjointe

Samedi 25 novembre  
Georges SOURIS  
3<sup>ème</sup> adjoint

Samedi 2 décembre :  
Marie-Claude  
COSTA RIBEIRO GOMES  
Maire

Samedi 9 décembre :  
Manuela PERRON  
4<sup>ème</sup> adjointe

Samedi 16 décembre :  
Jean-Yves BOUSSO  
1<sup>er</sup> adjoint

Samedi 6 janvier :  
Frédérique GRIFFON  
2<sup>ème</sup> adjointe

Samedi 13 janvier :  
Georges SOURIS  
3<sup>ème</sup> adjoint

Samedi 20 janvier :  
Marie-Claude  
COSTA RIBEIRO GOMES  
Maire

Samedi 27 janvier :  
Jean-Yves BOUSSO  
1<sup>er</sup> adjoint



Kerdano : nettoyage et installation d'une barrière en bois

L'Hermain : remise en place de l'escalier  
en pierre et installation d'une rampe



## SAMEDI 11 NOVEMBRE : RAPPEL

La commémoration des soldats morts pour la France, lors de la Première Guerre Mondiale, se déroulera à **11h30, place de l'Eglise.**

(Distribution des calendriers de la FNACA)

Cette cérémonie sera suivie par un moment de convivialité.

La journée se poursuivra par le **repas offert par le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)** aux personnes de 70 ans et plus à **12h à la salle La Bruyère.**

Inscription en mairie.

Directeur de la publication : M-C COSTA RIBEIRO GOMES, Maire de Molac  
Commission de rédaction : Catherine LE COINTE, déléguée bulletin municipal  
Mise en page : Marie TREGARO